

Facteurs socio-démographiques explicatifs de la crise des jachères en zone soudanienne nord au Mali

Ousmane Maïga*

De 1960 à nos jours, la population du Mali a connu une forte croissance démographique. Selon les prévisions du ministère du Plan et de la Coopération internationale du Mali (1991), l'effectif de la population malienne passera de 4,1 millions en 1960 à 11,97 millions d'habitants en l'an 2000; il se situera autour de 23,2 millions en l'an 2020. Cette augmentation de population modifie les modes d'utilisation et de gestion des ressources naturelles pour lesquelles la disponibilité en terre et la fertilité demeurent les facteurs limitants de la production agricole en milieu rural. Les jachères, qui ont assuré pendant longtemps l'équilibre entre l'accroissement de la population et les modes de production, sont de plus en plus compromises. Nous nous proposons d'étudier deux systèmes ruraux soudanais (Teme, 1985) à travers lesquels nous analysons le contenu social des tendances démographiques qui affectent les jachères.

Matériel et méthodes

Le village de Lagassagou est situé dans l'arrondissement de Diallassagou, cercle de Bankass, dans la région de Mopti, au sud des falaises de Bandiagara. Situé à 13°50' de latitude Nord et à 3°38' de longitude Ouest, il couvre une superficie estimée à quinze kilomètres carrés. L'habitat est réparti entre deux agglomérations permanentes : le village administratif (Lagassagou) et un quartier (Lagassagou-Kanda) qui était, avant 1947, un hameau de culture de la famille fondatrice de Lagassagou. Le climat est du type nord soudanien avec six cents millimètres de pluviométrie par an.

Le village de Missira est situé dans la zone agro-écologique du Bélédougou aux abords immédiats de la Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé, à environ deux cents kilomètres au Nord-Ouest de Bamako. Presque sur l'isohyète huit cents millimètres, il est situé dans la zone nord soudanienne, à 13°43' de latitude Nord et à 8°27' de longitude Ouest. Il couvre une superficie totale d'environ cent quarante-cinq kilomètres carrés (Cissoko, 1992).

Les données ont été collectées à l'aide de questionnaires, de fiches de relevés, d'observations et d'entretiens structurés et semi-structurés. La première enquête ou « sondage » est exhaustive. Elle a été menée dans les deux villages et dans toutes les unités de production

* Institut de recherche pour le développement - Institut supérieur de formation et de recherche appliquée (I.R.D. ex Orstom - Isfra), B.P. 84, Bamako (Mali).

agricole⁽¹⁾. Elle a permis d'établir la première typologie des ménages. Des sous-unités statistiques et des échantillons ont été définis à partir de la typologie pour les enquêtes socio-démographiques, les enquêtes sur le système foncier traditionnel et sur les systèmes de production.

Le traitement statistique des données recueillies a été effectué grâce au Programme conversationnel pour les sciences statistiques et le marketing (P.C.S.M.). Ce logiciel offre la possibilité de créer une base de données, d'établir des statistiques descriptives, des tableaux de contingence à deux ou trois variables et des analyses multivariées.

Résultats et discussion

La densité de la population et la densité agricole

La densité de population prise toute seule ne constitue pas une variable explicative de la saturation de l'espace. Elle est étudiée ici sous l'angle de la pression agricole qui prend en compte la superficie cultivable, jachères comprises, et le nombre des actifs des unités de production agricole.

En 1986, la densité de la population de la plaine du Gondo-Seno était de cinquante habitants au kilomètre carré et la pression agricole⁽²⁾ était de quatre vingt-dix pour cent. La population totale est actuellement estimée à sept cent trente-quatre personnes (Maïga, 1994). L'enquête rétrospective 1990-1994 à Lagassagou (Maïga, 1994) a donné une population totale de huit cent vingt-huit habitants. La densité de population correspondant à cette période était de 55,2 habitants au kilomètre carré. Au 30 juillet 1995, nous avons estimé la population présente à sept cent quatre personnes, ce qui correspond à une densité de quarante-sept habitants au kilomètre carré. Cette diminution de la densité n'est pas perçue négativement par les chefs d'unité de production agricole; quatre-vingt-deux pour cent d'entre eux pensent qu'il s'agit d'un départ raisonnable à cause de la saturation de l'espace et du bas niveau économique des familles. Par ailleurs les paysans concentrent la main-d'œuvre familiale sur les champs en deuxième année de culture ce qui permet de mettre les champs épuisés en jachère.

Le 30 septembre 1993, la population de Missira comptait huit cent trente-quatre résidents présents avec un excédent annuel (1993-1994) de cinquante-trois individus, un accroissement annuel de 6,3 p. cent et une densité de 5,8 habitants au kilomètre carré (Maïga, 1994). Au 30 juillet 1995, la population a atteint mille trente-quatre habitants, soit une densité de 7,2 habitants au kilomètre carré contre quarante-sept à Lagassagou.

Les raisons qui expliquent cette faible densité de population sont d'ordre administratif, géographique et pédologique. En ce qui concerne les contraintes administratives, les autorités chargées de la protection du parc national de la Boucle du Baoulé avaient borné une large bande tout au long du fleuve où les cultures étaient interdites. Les contraintes géographiques sont dues au fait que le terroir situé à la périphérie immédiate du parc est quasiment inaccessible pendant l'hivernage. Il a été pendant très longtemps une zone d'onchocercose même si, actuellement, ce fléau est en cours d'éradication. Le paludisme continue à faire des ravages, les reptiles venimeux et les insectes piqueurs pèsent lourdement sur l'état sanitaire de la population. Les contraintes pédologiques sont liées à la fragilité et au mauvais drainage des sols.

(1) Une unité de production agricole (U.P.A.) est définie comme « une équipe familiale de travailleurs cultivant ensemble sur au moins un champ commun ou principal auquel est lié ou non un ou plusieurs champs secondaires d'importance variable selon le cas, ayant eux-mêmes leur centre de décision ».

(2) Rapport entre la superficie cultivée et la superficie totale cultivable

Pour l'ensemble du Seno, la surface agricole a été évaluée à quatre-vingt-dix pour cent. À Lagassagou, les superficies cultivables disponibles actuellement restent celles des jachères. Nous avons souligné plus haut que la densité démographique calculée est de quarante-sept habitants au kilomètre carré soit 6,5 fois celle de Missira. En rapportant la superficie totale cultivée au nombre d'actifs, nous évaluons la densité agricole à 32,2 actifs au kilomètre carré⁽³⁾. Par rapport à ce nombre, nous avons constaté que plus le nombre d'actif est important, mieux le champ est entretenu. À Missira en revanche, la superficie totale cultivée est d'environ 26,5 kilomètres carrés. En ajoutant les trente-sept jeunes garçons⁽⁴⁾ de moins de quinze ans, qui sont considérés comme des actifs à part entière, aux quatre cent soixante-douze actifs, la densité agricole peut être estimée à 19,2 actifs au kilomètre carré.

Si les paysans de Lagassagou augmentent la densité agricole pour mettre en jachère les champs en baisse de rendement, quarante-cinq pour cent des chefs de ménage de Missira accueillent des migrants agricoles ou *sourouka* (du bambara) auxquels ils donnent un champ. Ces champs sont une partie de la jachère la plus proche de la grande exploitation familiale. Les contraintes pédologiques amènent les paysans à reprendre très tôt les champs intermédiaires, ce qui explique le raccourcissement de la durée des jachères à ce niveau.

La structure et composition de la population

La répartition de la population par sexes et par âge

La population de Lagassagou appartient à 50,6 p. cent au sexe masculin et à 49,4 p. cent au sexe féminin. Le rapport de masculinité est de cent deux pour cent. Celle de Missira est composée de 46,4 p. cent d'hommes et de 53,6 p. cent de femmes, le rapport de masculinité est de 86,5 p. cent.

Appartenir au groupe des moins de quatorze ans ou à celui des plus de soixante ans ne se traduit pas par une inactivité totale. La quasi-totalité des enfants entrent en pleine activité à partir de dix ans, et les personnes âgées n'en sortent qu'au-delà de soixante-cinq ans, sauf en cas de maladie. La disponibilité en main-d'œuvre familiale est un indice important à l'entrée ou à la sortie en activité de ces deux groupes.

Nous constatons une nette prédominance féminine à Missira contrairement à Lagassagou. Parmi les facteurs explicatifs du rapport de masculinité à Missira, nous pouvons retenir l'émigration masculine mais aussi, et surtout, la surmortalité de ce sexe aux bas âges.

Les pyramides des âges présentent des situations très voisines. Elles possèdent une base large, ce qui caractérise une région à très forte natalité avec une population relativement jeune : 60,2 p. cent de la population de Lagassagou a moins de vingt ans alors qu'à Missira ce taux est de 68,8 p. cent. Ces taux sont supérieurs aux 50,6 p. cent observés chez les pêcheurs dans le delta central du Niger.

Les sommets étroits révèlent un effectif réduit de personnes âgées (60 ans et plus) qui représentent seulement 3,4 p. cent de la population de Missira et 6,1 p. cent celle de Lagassagou.

L'amincissement vers le sommet de la pyramide n'est pas toujours progressif, surtout du côté de femmes. Cette anomalie s'explique par le fait que les femmes du groupe trente à

(3) Ce chiffre est sous-évalué. En ce qui concerne la superficie totale des jachères, nous nous sommes référés aux estimations paysannes. Chez nos paysans, l'étendue du patrimoine foncier est toujours surévaluée. La somme des superficies déclarées des jachères correspond à 1,5 kilomètre carré alors que la superficie totale du terroir est de quinze kilomètres carrés. Le nombre d'actifs (435) rapporté à la superficie (13,5 km²) donne la densité agricole (32,2).

(4) Ces jeunes garçons sont issus des petites unités de production agricole qui manquent de main-d'œuvre masculine.

trente-quatre ans de Missira et celles de vingt-cinq à trente-quatre ans de Lagassagou ont tendance à majorer leur âge à cause de la précocité du mariage et de la fréquence des accouchements.

Le déficit en hommes dans les deux villages est très net dès le groupe d'âges quinze à dix-neuf ans. L'émigration masculine est massive. La série des rapports par âges montre la prédominance des femmes dans la plupart des groupes et cela plus précisément dans la classe quinze à trente ans.

Dans les deux villages, le groupe d'âge critique qui inquiète manifestement les chefs de ménage est celui de la frange masculine de zéro à quatorze ans. Par rapport à la disponibilité en terres cultivables, dont les jachères, les paysans pensent que ce groupe manquera de terres fertiles si des stratégies ne sont pas mises en œuvre. À ce sujet, des paysans de Missira ont formulé des inquiétudes quant aux modes d'utilisation et de gestion actuelle des terres. Par rapport à la redistribution des terres, ils pensent que dans un avenir proche (25 ans environ), si rien n'est fait pour améliorer la fertilité des vastes terres de plus en plus incultes, limiter le morcellement du patrimoine foncier et freiner l'accueil des migrants agricoles, les jeunes générations des familles autochtones cultiveront des terres pauvres sans végétation ligneuse importante. Pour cette raison, les centres de décision actuels sont obligés de trouver des solutions de remplacement à l'agrandissement incontrôlé des champs pour éviter le départ massif des jeunes. C'est là que les conséquences de la déstructuration et de la restructuration des unités de production agricole sont les plus perceptibles. Les hommes sont les principaux acteurs de la modification de la structure des unités de production agricole. Quant aux femmes, elles sont systématiquement exclues de tous les héritages en général et de celui de la terre en particulier. À Lagassagou, les chefs d'unité de production agricole pensent que plus de la moitié des garçons de moins de quatorze ans n'auront plus de champs individuels.

L'occupation de l'espace est tributaire de l'arbre généalogique masculin et dépend du nombre d'héritiers dans l'unité de production agricole. Plus ce nombre est important, moins large sera la superficie par héritier. La conséquence de cette fragmentation est la culture continue des anciens champs malgré leur baisse de fertilité mais aussi et surtout l'augmentation des besoins en terres cultivées qui se fait manifestement au détriment des jachères.

Le statut matrimonial des exploitants

Le mariage est relativement précoce dans les deux villages comme partout ailleurs dans les communautés rurales maliennes. L'âge moyen au premier mariage des femmes est de quinze ans et demi à Lagassagou et de seize ans à Missira. Ces âges sont nettement supérieurs à celui observé à Manantali qui est de 14,7 ans (Konate, 1997). Pour les hommes, le mariage dépend de la situation économique qui est une des principales causes de l'émigration temporaire masculine.

Le nombre d'hommes mariés déclarés à Lagassagou est de cent seize. Ils se répartissent cent cinquante-sept épouses au total. À Missira, la population de quinze ans et plus est constituée de 30,6 p. cent de garçons et de filles célibataires, 43,2 p. cent d'épouses et 21,3 p. cent d'hommes mariés. Nous notons aussi la présence de 4,5 p. cent de veufs et 0,4 p. cent de divorcés. Il faut préciser que les veufs et les divorcés sont tous de sexe masculin.

Le divorce n'est pas très fréquent chez les habitants de Missira, les relations socio-culturelles en vigueur dans la population garantissent l'unité dans les familles. Sur les huit cas de divorce déclarés, trois seulement concernent des ménages autochtones du village.

Ces chiffres démontrent le fort taux de polygamie de la population de Missira où 56,8 p. cent des hommes mariés ont plus d'une épouse. Ce taux est de 29,3 p. cent à Lagassagou. Parmi les polygames, ceux qui ont deux ou trois épouses sont relativement plus jeunes à Missira. Leur âge moyen est de trente-huit ans. Cet âge est de trente-neuf ans et demi à Lagassagou. Non seulement ces taux démontrent la précocité de la polygamie mais ils

confirment l'hypothèse selon laquelle le nombre d'épouses reflète le prestige de la famille où la femme a une place importante dans l'exploitation agricole.

Le lévirat⁽⁵⁾ est aussi un phénomène social qui affecte l'organisation agricole et donc les jachères. Il ne concerne que le village de Missira. C'est une pratique kakolo qui a été très vite adoptée par les allochtones. Dans toutes les familles où il est pratiqué, nous constatons le regroupement des fils vers le *ba-bon-da* (*ba* signifie la « mère » et *bon da* la « porte de la maison ») qui traduit l'orientation matrilineaire.

La polygamie et le lévirat sont donc deux faits potentiels de la segmentation des grandes familles. Dans le cas du lévirat, les fils mariés, épouses de lévirs, se désolidarisent de la famille patriarcale. Dans la plupart des cas, la segmentation n'intervient que lorsque la femme est remariée au cousin de l'époux défunt et non au frère. 12,6 p. cent des épouses de Missira sont dans des unions lévirs.

Une des causes de la dislocation est aussi la mauvaise gestion ou la gestion égocentrique du chef de ménage au détriment de l'épouse mariée selon la pratique du lévirat et de ses enfants. Aussi la rigidité de certains chefs de famille décourage de plus en plus les membres actifs de la famille : les demi-frères et les neveux (enfants des « épouses mariées selon la pratique du lévirat ») avec leurs épouses. C'est cette rigidité, le refus de partager les décisions et d'écouter les « autres »⁽⁶⁾, qui est à l'origine de l'éclatement des familles kakolo et maures de Missira. La reconstitution et l'éclatement quasi permanents des familles entraînent la redistribution des terres de l'unité de production agricole. La déstructuration et la restructuration sont donc les deux facteurs d'évolution des familles polygamiques et issues de lévirat.

Les groupements ethniques

La totalité de la population de Lagassagou est dogon. Elle a un dialecte commun, le *tomo-ka*. Elle est composée d'une grande majorité de musulmans et d'une petite minorité de chrétiens. L'homogénéisation de l'ethnie a permis à ces paysans d'adopter des stratégies agricoles semblables qui intègrent la jachère.

À Missira, la population est composée de Kakolos (39,2 p. cent), de Maures (22,3 p. cent), de Bambaras (28,8 p. cent), et de Peuls (4,7 p. cent), de Soninkés (3,2 p. cent) et assimilés (1,5 p. cent). Dans ce cas, l'ethnie à travers le patronyme est un déterminant social. Les groupements ethniques d'installation récente ont un comportement agraire très différent de celui des Kakolos et des Maures. Avant de s'adapter aux systèmes de culture kakolos ou maures, les chefs d'unité de production agricole conservent ceux de leur lieu d'origine qui, malheureusement, sont inadaptés au milieu socio-écologique de Missira. Les nouveaux migrants ou ouvriers agricoles (*sourouka*) pensent que, sans équipement agricole, les terres que leur affectent les autochtones sont inexploitable. C'est ainsi qu'au lieu du labour de début de campagne, les paysans non équipés font un grattage ou un semis direct sans préparer préalablement du sol. La pratique de la jachère est donc influencée par l'appartenance ethnique, l'ancienneté de résidence et le niveau d'équipement.

Les parentés

Les parentés ou « relations de parenté » avec les chefs de famille nous donnent la composition détaillée des éléments constitutifs des familles. Il s'agit là des relations entre les chefs

(5) Le lévirat est une coutume très générale qui oblige un homme à épouser la veuve de son frère ou de son cousin. Les enfants issus du mariage sont considérés soit comme fils du défunt, le deuxième mari n'étant qu'un substitut (vrai lévirat), soit comme les frères ou les cousins du mort (faux lévirat) hérite de la fonction de mari et les enfants qu'il engendre sont les siens (définition anthropologique).

(6) Les « autres » désigne tous les membres de droit de la famille qui ne sont pas de la même mère que le chef de famille, c'est-à-dire les demi-frères, les cousins, les neveux et aussi les enfants qu'il n'a pas engendrés.

d'exploitation et les autres membres de la famille. Les relations de parenté définissent la répartition et le mode d'accès à la terre.

Dans la hiérarchisation familiale, les frères des chefs de famille viennent en première place. Les frères sont les membres de la famille qui sont de même père et de même mère ou seulement du même père ou de la même mère. Nous ne les confondons pas avec les cousins qui sont les enfants de l'oncle ou de la tante.

À Lagassagou, les frères des chefs de famille représentent 33,7 p. cent des chefs de ménage. Les fils en constituent 60,5 p. cent. Les neveux et les petits-fils représentent respectivement 1,2 p. cent et 4,6 p. cent.

À Missira, les fils mariés et les frères des chefs de famille représentent 10,9 p. cent de la population. C'est dans ce groupe qu'il a été recensé la plus forte proportion d'émigrés. Par rapport à la situation matrimoniale, le groupe des frères de chef de familles est composé de vingt-huit pour cent de célibataires, trente-six pour cent de mariés monogames et trente-six pour cent de mariés polygames. Les fils des épouses issues de lévirat, exclusivement à Missira, représentent 4,1 p. cent de la population adulte. Cette proportion est sous-estimée car une forte proportion de ces enfants n'est pas déclarée parce qu'ils ont migré. Ils sont célibataires à 64,9 p. cent, monogames à vingt-sept pour cent et polygames à 8,1 p. cent.

Les personnes rattachées aux familles sont identifiées seulement à Missira. Elles sont à quatre-vingts pour cent célibataires ; 11,7 p. cent sont mariées monogames et 8,3 p. cent sont polygames. Ce groupe est composé de *sourouka* et d'individus soit biologiquement éloignés des chefs de famille, soit d'enfants adultérins.

Les mouvements de population

À Lagassagou, les motifs de la migration définitive sont le manque de terre et l'insuffisance du revenu agricole. Cette migration concerne presque exclusivement la population masculine de dix-huit à trente-cinq ans. Tous les jeunes de plus de dix-huit ans ont déjà effectué plus de trois séjours en ville.

À Missira, les chefs de ménages agrandissent l'espace économique de la famille en finançant directement ou indirectement l'exode des garçons. Dans le premier cas, le chef de famille aide un de ses fils en lui donnant de l'argent ; dans le second cas, il lui attribue une jeune jachère pour la culture de l'arachide. La récolte vendue, l'argent sert à payer le voyage. Pour juguler le déficit de main-d'œuvre, le chef de l'exploitation agricole accueille un migrant agricole (*sourouka*). Il lui fournit un champ, généralement parmi les jeunes jachères. Dans les ménages où l'on n'accueille pas de migrant agricole, ce sont les femmes et les enfants qui effectuent les travaux agricoles. N'ayant pas une force de travail importante, ils se rabattent sur les jachères de un à trois ans.

L'accueil des transhumants concerne essentiellement le village de Missira où les sédentaires ont développé une stratégie de transfert de la fertilité. À Lagassagou, en revanche, le passage des transhumants ne dure qu'un ou deux jours.

À Missira, les transhumants maures sont plus sollicités que les Peuls. Les Maures participent uniquement au battage et au transport de la récolte. Pour ce faire, ils troquent, leur force de travail, des petits ruminants ou même des ânes avec la population. Les agriculteurs permettent aux Peuls l'accès à leur puits pour abreuver leurs troupeaux ; en échange, les éleveurs parquent ces derniers pour la nuit sur les parcelles à fumer. Le parcage nocturne des animaux se fait essentiellement sur les champs intermédiaires. Ces champs sont donc cultivés durant plusieurs années successives sans être mis en jachère d'où la réduction du nombre et la superficie des jachères dans l'auréole des champs intermédiaires.

Conclusion

La « crise » actuelle des jachères est due aux effets conjugués de facteurs climatiques et anthropiques. Les facteurs anthropiques se traduisent par une dynamique socio-démographique de la population en milieu rural, la baisse croissante de la fertilité des sols et la diminution de la végétation naturelle.

Parmi les facteurs socio-démographiques qui influencent la pratique, la superficie et la durée des jachères, les plus déterminants sont : la densité, la structure et la composition des unités de production agricole, les relations de parenté, les activités économiques et les mouvements de population.

Même si l'accroissement de la population tout seul n'est pas un paramètre explicatif de la crise des jachères, il reste tout de même l'élément essentiel sur lequel se fonde la plupart des facteurs socio-démographiques qui influencent la pratique de la jachère, la distance au village des jachères, leur superficie et leur âge.

Références

- Cissoko M. (1993). « Place de la jachère dans le système de culture d'un terroir villageois de la zone soudanienne du Mali » in Floret & Serpantié (éd., 1993) : pp. 405-413.
- Floret Ch., Serpantié G. (éd.). (1993). *La jachère en Afrique de l'Ouest*, Paris, Orstom, (coll. *Colloques et séminaires*), 489 p.
- Konate F.O. (1997). *Analyse de la fécondité dans la zone du barrage de Manantali*, th. doct. de spécialité, Isfra-Bamako, 214 p.
- Maïga O. (1994). *Dynamique de populations humaines et utilisation des ressources naturelles en zone soudanienne nord du Mali*, mém. D.E.A., Isfra, Bamako, 50 p.
- Ministère du Plan et de la Coopération internationale-Direction nationale de la Planification. (1991). *Déclaration de la politique nationale de la population du Mali (8 Mai 1991)*, 47 p.
- Teme B. (1985). *Système agraire villageois et développement rural*, th. doct. 3^e cycle, Institut national de la recherche agronomique, unité Sad Versailles-Dijon-Faculté de science économique et de gestion de Dijon-Institut d'économie rurale du Mali, 346 p. : p. 57.

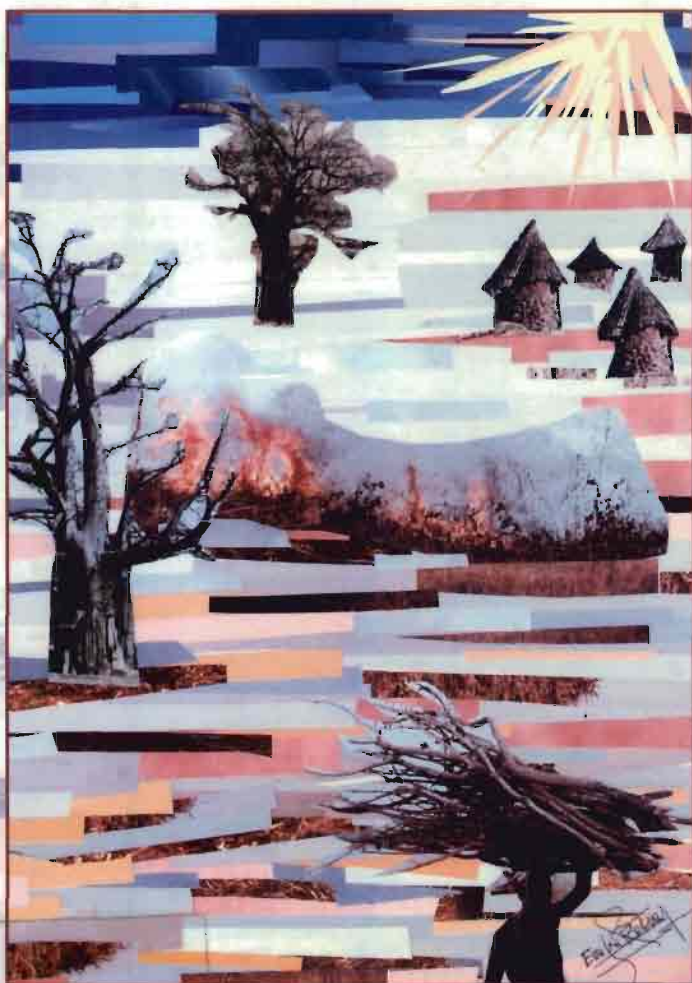
La jachère en Afrique tropicale

Rôles, Aménagement, Alternatives

Ch. Floret et R. Pontanier

Volume 1

Actes du Séminaire international, Dakar, 13-16 avril 1999



**La jachère en Afrique tropicale.
Rôles, aménagement, alternatives**

*Fallows in tropical Africa.
Roles, Management, Alternatives*

Volume I

Actes du Séminaire international

Dakar, 13-16 avril 1999

Proceedings of the International Seminary

Dakar, Avril 13-16, 1999

Édité par

Ch. Floret et R. Pontanier



ISBN : 2-7099-1442-5

ISBN : 2-7420-0301-0

Éditions John Libbey Eurotext

127, avenue de la République, 92120 Montrouge, France

Tél : (1) 46.73.06.60

e-mail: contact@john-libbey.eurotext.fr

[http : www.john-Libbey.eurotext.fr](http://www.john-Libbey.eurotext.fr)

John Libbey and Company Ltd

163-169 Brompton Road,

Knightsbridge,

London SW3 1PY England

Tel : 44(0) 23 80 65 02 08

John Libbey CIC

CIC Edizioni Internazionali

Corso Trieste 42

00198 Roma, Italia

Tel. : 39 06 841 26 73

© John Libbey Eurotext, 2000, Paris